

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAULX**

Nombre de conseillers		L'an deux mille vingt-cinq, le 03 octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle VENDRASCO, Maire.
En exercice	14	
Présents	10	
Votants	12	
Absents	4	
Exclus	0	
Date de convocation 19 septembre 2025		Présents : Isabelle VENDRASCO, Philippe HELF, Emmanuel SERRIER, Cécile FANTINI, Murielle NAGEL, Philippe BREVET, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHO, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD.
Date d'affichage 26 septembre 2025		Absents excusés : Chantal MARCHAND, Christophe BOCQUET, Cédric VERNEY et Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ.
DEL 20251003-039		
OBJET :		Procurations : Chantal MARCHAND à Danielle DEPLANTE, Christophe BOCQUET à Damien MISSILLIER
Convention avec l'association Atout Môme		<i>Murielle NAGEL a été nommée secrétaire de séance</i>

Madame le Maire rappelle la délibération n°20211203_034 du 03 décembre 2021 adoptant une convention liant la commune avec l'association Atout Môme.

Compte tenu de récentes évolutions, notamment pour la gestion de la facturation des prestations de garderie périscolaire, il convient de réactualiser cette convention. Le projet de convention a été adressé à l'association pour relecture. Il est présenté aux élus en séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **ADOpte** la convention telle qu'annexée à la présente délibération
- **AUTORISE** Madame le Maire à la signer
- **PRECISE** que la précédente convention devient caduque

Le Secrétaire de séance,

Murielle NAGEL



Le Maire,

Isabelle VENDRASCO

